

Finales départementales - Filière Nationale - 22 et 23 janvier 2022

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Le 26 décembre 2021

Samedi 22 janvier 2022

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
15 h 30 - 16 h 50	N5 11 ans et +	N5 11 ans et +	N5 11/15 ans	N5 11/15 ans	
	GUINES	ARRAS	SALLAUMINES	WINGLES	
16 h 50 - 18 h 30	N5 11/18 ans	N5 11/18 ans	N4 11 ans et +	N4 11 ans et +	N4 11/15ans
	HAISNES	CARVIN	WINGLES	ARRAS	HAISNES
18 h 30 - 20 h 10	N4 11/18 ans	N4 11/18 ans	N4 11/18 ans	N3 11 ans et +	N3 11 ans et +
	OUTREAU	CARVIN	HULLUCH	HAISNES + 1 ind WINGLES N2 11/18 ans	CARVIN

PALMARES : 20 h 15

réunion juges : 14h30 niveau juges : BFO2 N3			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
GUINES	HULLUCH	SALLAUMINES	WINGLES
HAISNES	CARVIN	ARRAS	OUTREAU

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

Site Web : www.ufolep-csrgymhdf.fr

Finales départementales - Filière Nationale - 22 et 23 janvier 2022
Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Le 26 décembre 2021

Dimanche 23 janvier 2022

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
10h00-11h20	N6 11/18ans	N6 11/18ans	N6 11/18ans	N6 11/18ans
	OUTREAU	ARRAS	GUINES	HARNES
11h20-12h40	N6 11/18ans	N6 11/18ans	N6 11/18ans	N6 11/18ans
	CALAIS	CARVIN	MONTIGNY	BEUVRY

PALMARES : 12h45

réunion juges : 9h00 niveau juges : BFO2 N6			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
OUTREAU	ARRAS	GUINES	HARNES
MONTIGNY	CARVIN	CALAIS	BEUVRY

Dimanche 23 janvier 2022

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard : 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

Site Web : www.ufolep-csrgymhdf.fr

Finales départementales - Filière Nationale - 22 et 23 janvier 2022

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

Le 26 décembre 2021

	PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
14 h 30 - 16h 10	N6 11/15 ans	N6 11/15 ans	N6 11/15 ans	N6 11/15 ans	N6 11/15 ans
	MARQUISE	OUTREAU	CARVIN	HULLUCH	BARLIN
16 h 10 - 17 h 50	N6 11/15 ans	N6 11 ans et +			
	WINGLES	MONTIGNY	BARLIN	HULLUCH	CALAIS

PALMARES : 18 h 00

réunion juges : 13 h 30 niveau juges : BFO2 N6			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
MARQUISE	OUTREAU	CARVIN	HULLUCH
BARLIN	CALAIS	WINGLES	MONTIGNY

Engagements des équipes via : <http://clubs.ufolepgym.com> au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

JUGES : Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

Site Web : www.ufolep-csrgymhdf.fr